

Compte rendu de la séance du 02 juin 2022

La séance ouverte à 19h00 et close à 20h30.

Ordre du jour:

- Présentation des retours d'Appel d'Offres concernant l'enfouissement des réseaux
- Elections législatives
- Impact du projet de loi "Climat résilience"
- 14 juillet
- Demande de subvention de l'ADNS
- Questions diverses

Présents : Nadine VENDEVILLE, Sylvain DEBERLES, Anne-Sophie LARIVIERE, Anne-Marie LEBRAN, Alice LEGRAND, Aurore COUPPE, Vincent PUCHOIS, Maryline BOLIN

Absents : Guillaume COLLIEZ, Antoine DOMANIECKI

Représentés :

Délibérations du conseil:

Subvention à l'ADNS (DE 2022 19)

La séance ouverte, Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu un courrier de l'ADNS (Association de Développement de Nouveaux Services aux personnes âgées), dont le but est de favoriser le maintien à domicile, sollicitant l'attribution d'une subvention.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime décide d'attribuer la somme de 20 euros à titre de subvention.

Achat réfrigérateur pour la salle polyvalente (DE 2022 20)

Mme le Maire indique au Conseil Municipal qu'il faudrait changer le réfrigérateur de la salle polyvalente devenu vétuste.

Elle propose au Conseil le modèle KP280 CHR chez Henri Julien pour un coût de 540€ HT.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

Fête Nationale du 14 juillet (DE 2022821)

Madame le Maire propose au conseil municipal de discuter de ce qu'il souhaiterait mettre en place pour la commémoration de la fête nationale du 14 juillet.

Elle évoque avec les conseillers les diverses propositions possibles pouvant être mises en place et rappelle l'importance de se retrouver et de recréer du lien social.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'organiser, à partir de 11 heures le jeudi 14 juillet 2022, les activités suivantes :

- Rassemblement devant le monument aux morts / dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur
- A partir de 13h00 : repas offert par le maire et les adjoints

Autres sujets ne nécessitant pas de délibérations :

Présentation des retours d'Appel d'Offre concernant l'enfouissement des réseaux :
8 entreprises ont répondu et ont été évaluées selon les critères retenus (prix 60%, technique 40%). Suite à la réunion de la commission d'appel d'offre du 1er juin, une procédure de négociation a été engagée, les entreprises ayant 15 jours pour présenter leurs offres renégociées.

La moyenne d'intervention pour la tranche ferme est de 14 semaines, elle est de 12 semaines pour la tranche optionnelle.

Le syndicat du Gy va profiter des travaux d'enfouissement pour mettre les compteurs d'eau paragel sur le domaine public à sa charge.

L'entreprise qui sera retenue passera au domicile de chaque personne concernée par ces travaux, accompagnée de Mme le Maire ou du premier adjoint.

Elections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Les horaires d'ouverture du bureau de vote sont de 8 à 18h00.

Le tableau des permanences a été transmis aux élus. En cas d'impossibilité, Mme le Maire demande aux conseillers de trouver par eux-même leur remplaçant.

Le soir, à la fin du 2ème tour, il est demandé de ranger tables, panneaux et décollage des affiches.

Impact du projet de loi climat et résilience :

Mme le Maire informe le Conseil du résumé qu'elle a eu suite à la conférence intercommunale des maires du 5 mai concernant la loi "Climat et Résilience" et ses impacts sur les Campagnes de l'Artois. Elle insiste sur le volet "artificialisation des sols" et le fait qu'à terme l'objectif est de zéro artificialisation nette pour 2050. Cet objectif se divisera en paliers par tranche de 10 ans avec une division par 2 à chaque palier de la consommation d'espaces naturels, sans distinction entre les extensions et les dents creuses. Elle propose au Conseil de faire un courrier aux propriétaires concernés afin qu'ils puissent anticiper les effets de cette loi pour prendre utilement les décisions concernant le devenir de leurs terrains.

Fait à Noyellette, le 02/06/2022

N. VENDEVILLE, Maire

Mr DEBERLES Sylvain

Mme LARIVIERE Anne-Sophie

Mme LEGRAND Alice

Mr COLLIEZ Guillaume

Mme COUPPE Aurore

Mme LEBRAN Anne-Marie

Mr PUCHOIS Vincent

Mme BOLIN Maryline

Mr DOMANIECKI Antoine